Les prévisions et les objectifs 2021

Nos cartes de pêche sont en vente dans nos deux dépôts habituels, DECATHLON et NORPECHE depuis le 15 décembre 2020 et également sur internet : www.cartedepeche.fr.

Un rappel des tarifs :
Interfédérale majeure - 100,00 €
Personne majeure - 77,00 €.
Découverte Femme - 35,00 €
Personne mineure - de 18 ans - 15,50 €
Découverte - de 12 ans - 6,00 €
La carte hebdomadaire 1ère et 2ème catégorie valable 7 jours consécutifs du 1er janvier au 31 décembre - 33,00 €.
La carte journalière 1ère et 2ème catégorie du 1er janvier au 31 décembre -9,00 €
La carte automne à demi-tarif. 38,50 €
La Vignette URNE - 35,00 €. Délivrée uniquement sur internet.
Le timbre migrateur - 50,00 €

Pour la pêche de nuit :
La carte spéciale pour une nuit reste à 5,00 €.
La carte spéciale nuit annuelle reste à 50,00 €

La carte annuelle étang B 30,00 €
La carte des 3 étangs à la journée, adulte - 2,00 €, jeune - de 12 ans - 0,50 €
La location des étangs pour la journée, l'étang A - 50,00 €, l'étang C - 33,00 €.
Le prix de la location est sans truites.

Les rempoissonnements 2021 :
Rivières 1 200 kg de truites Fario et Arc-en-Ciel.
Ouverture le samedi 13 mars 2021.
Fermeture le dimanche le dimanche 19 septembre 2021 au soir.
Taille minimale Fario 30 cm, Arc-en-Ciel 25 cm.
Limité à 6 truites par jour dont 2 Fario.

Etangs Arc-enCiel 30 kg de truites AEC.
Ouverture le samedi 03 avril 2021.
Fermeture en novembre 2021 à confirmer.

Le nombre de truites aux 3 étangs est limité 4 pour une carte.
Toujours avec la possibilité d'acheter plusieurs cartes.

Location des étangs A ou C d'avril à octobre 2020.

.
Ouverture du brochet du brochet et sandre du 1er janvier au 31 janvier 2021.
Du samedi 24 avril au 31 décembre 2021.
Pour le sandre capturé du 24 avril au 12 juin 2021 doit être remis à l'eau.
La taille minimum du brochet domaine public, étangs de Beauséjour et Malhôve 60 cm et taille maximum 80 cm, celle du sandre 50 cm.
Le nombre de capture est de 3 carnassiers par jour et par personne, dont 2 brochets maximum.
Pas de fermeture pour le poisson blanc.

La pêche à la carpe de nuit toute l'année à l'étang de Batavia et le canal de Neuffossé et dans les canaux du département sous certaine disposition particulière suivant les secteurs.
Pour l'étang de Batavia il y a une restriction de pêche uniquement la nuit pour motif de sécurité sur une distance de 100 mètres par rapport au grillage de chaque côté de l'étang.

Pour les étangs de Beauséjour et Malhôve 65 nuitées du mercredi 17 mars au samedi 28 août 2021.